

AIGRETTE PHASE 2. Investigations et résultats relatifs à la qualité des sols de surface au droit du territoire du SAN Ouest Provence

L'objectif principal du projet AIGRETTE (ou « Approche Intégrée de la Gestion des Risques Environnementaux à l'échelle d'un TerriToirE ») est l'élaboration et la mise en oeuvre d'une approche expérimentale innovante sur l'évaluation environnementale d'un territoire. Cette approche s'appuie sur la méthodologie d'un outil d'aide à la décision pour un plan d'actions concertées avec les différents acteurs (collectivités, entreprises, services de l'État, associations...), intégrant la prise en compte d'un état « zéro » des pollutions et de l'environnement et permettant un suivi et la mise en place de mesures de gestion sur le moyen et le long terme.

Auteurs du document : HUBE D., BODENAN F., GOURRY J.C, LAPERCHE V., PROUST E.

Obtenir le document : BRGM

Mots clés : DECHET, POLLUTION, PLAN DE GESTION

Date : 2008

Type de ressource : Rapport d'activités

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : PRLM5705

Langue : Français

Accéder à la notice source : <http://85.31.222.100/alexandrie-7/dyn/portal/index.seam?page=alo&alold=5705>

Département : HAUTE-GARONNE (31)

Région : MIDI-PYRENEES (73)

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/aigrette-phase-2-investigations-et-resultats-relatifs-a-la-qualite-des-sols-de-surface-au-droit-du-t0>

Evaluer cette notice: